

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
192<sup>e</sup> année  
6 octobre 2016  
n° 33 / 7702<sup>e</sup>  
pages 1921 à 1992



## / Réforme du droit des obligations

Le nouveau droit commun de la représentation

> chronique Guillaume Wicker

1942

L'expansion du « raisonnable » : un usage déraisonnable ?

> point de vue François Viney

1940

## ÉDITORIAL

1921 Parler droit ?, Michel Vivant

## ACTUALITÉS

- 1927 Affaire « Kerviel » : réduction de l'indemnisation de la Société générale
- 1932 Élection présidentielle : participation d'un magistrat administratif aux « primaires »
- 1934 Action de groupe en matière de santé : publication du décret d'application

## POINT DE VUE

1939 So What?, Aurélien Antoine

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1951 **Chronique**: L'expertise technique internationale, mode de partage des savoirs, vecteur d'influence, Cyril Bouyeure
- 1955 **Panoramas**: Droit des sûretés, Pierre Crocq
- 1966 Droit des mineurs, Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire
- 1976 **Notes**: Qualification patrimoniale des réserves distribuées : discordance des chambres, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 22 juin 2016, Anne Rabreau
- 1980 Prescription des actions relatives à la filiation et contrôle de proportionnalité, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 6 juill. 2016, Hugues Fulchiron
- 1985 Gel des avoirs des individus menaçant la sécurité internationale, note sous CEDH 21 juin 2016, Maryline Grange
- 1989 Absence d'application de la loi pénale française à des faits commis à l'étranger du fait de la connexité, note sous Crim. 31 mai 2016, Didier Rebut

Version numérique incluse\*

321633



# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRESIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marné - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 510 € HT (520,71 € TTC)

Étranger: 576 € HT

Prix au numéro: 23,48 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2016

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Michel Vivant

1921 Parler droit ?



1924

## DROIT DES AFFAIRES

### Concurrence-Distribution

Exclusivité territoriale: police du réseau incombant au fournisseur, *Com.* 20 sept. 2016

### Consommation

Prescription biennale (qualité de consommateur): prêt de nature spéculative, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

Cautionnement (validité): mention manuscrite figurant sous la signature, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

### Entreprise en difficulté

Sanctions des dirigeants (cumul des peines): constitutionnalité du régime, *Cons. const.*, 29 sept. 2016

### Fiscalité

Impôt sur les sociétés (groupe de sociétés): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const.*, 30 sept. 2016

### Société et marché financier

Fausse information (cumul des poursuites et des peines): constitutionnalité du régime, *Cons. const.*, 30 sept. 2016

1926

## DROIT CIVIL

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Avocat (faute): défaut de caractère subsidiaire de la responsabilité, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

Affaire « Kerviel »: réduction de l'indemnisation de la Société générale, *Versailles*, 23 sept. 2016

Notaire (devoir d'efficacité): défaut de caractère subsidiaire de la responsabilité, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

### Famille-Personne-Succession

Enquête privée (assureur): immixtion excessive dans la vie privée, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

1928

## DROIT IMMOBILIER

### Bail

Bail rural (préemption): point de départ du délai de forclusion, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 22 sept. 2016

### Copropriété

Désignation du syndic: étendue du pouvoir de l'assemblée générale, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 22 sept. 2016

Assemblée générale (pouvoir): participation du conseil syndical à l'entretien courant, *Civ.* 3<sup>e</sup>, 22 sept. 2016

1929

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Presse et communication

Liberté d'expression (limite): atteinte à la dignité d'une personnalité politique, *Crim.* 20 sept. 2016

Diffamation et dénonciation calomnieuse: action en cas de harcèlement moral, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 28 sept. 2016

Liberté d'expression (limite): provocation à la haine visant la communauté musulmane, *Crim.* 20 sept. 2016

1932

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Élection présidentielle: participation d'un magistrat administratif aux « primaires », *Collège de déontologie de la juridiction administrative*, 14 sept. 2016

### Fiscalité

Impôt de solidarité sur la fortune (évaluation): droit à l'expertise, *Com.* 20 sept. 2016

### Santé publique

Médecine (exercice): liberté d'adhésion à un réseau de santé et situation du patient, *Civ.* 1<sup>er</sup>, 22 sept. 2016

Action de groupe en matière de santé: publication du décret d'application

1935

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Comité d'entreprise (contribution patronale): dépense de transport des salariés, *Soc.* 21 sept. 2016

Comité d'entreprise (procédure d'alerte): recours à l'assistance d'un expert-comptable, *Soc.* 21 sept. 2016

Plan d'épargne d'entreprise: application dans le temps de la loi du 19 février 2001, *Soc.* 21 sept. 2016

Comité central d'entreprise (consultation): prolongation du délai de deux mois, *Soc.* 21 sept. 2016

Comité central d'entreprise (consultation): expiration du délai de trois mois, *Soc.* 21 sept. 2016

Contrat de sécurisation professionnelle: convention de reclassement personnalisé, *Soc.* 21 sept. 2016

Procédure prud'homale: mandat pour former contre-dit, *Soc.* 21 sept. 2016

Contrat de travail (résiliation judiciaire): date de la prise d'effet, *Soc.* 21 sept. 2016

1938

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Compétence européenne (concurrence déloyale): lieu du fait dommageable, *Com.* 20 sept. 2016

Prescription (interruption): requête en inscription provisoire de nantissement, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 22 sept. 2016

### Voie d'exécution

Exécution forcée (créance liquide): caducité d'une prestation compensatoire, *Civ.* 2<sup>e</sup>, 22 sept. 2016



## POINTS DE VUE

1939

*So What?*  
par Aurélien Antoine

1940

L'expansion du « raisonnable » dans la réforme du droit des obligations : un usage déraisonnable ?  
par François Viney



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1942

Le nouveau droit commun de la représentation dans le code civil  
par Guillaume Wicker

1951

L'expertise technique internationale, mode de partage des savoirs, vecteur d'influence  
par Cyril Bouyeure

### PANORAMAS

1955

Droit des sûretés  
juillet 2015 - juillet 2016  
par Pierre Crocq

1966

Droit des mineurs  
juillet 2015 - juillet 2016  
par Philippe Bonfils et Adeline Gouttenoire

### NOTES

1976

Qualification patrimoniale des réserves distribuées : discordance des chambres, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 22 juin 2016  
par Anne Rabreau

1980

Prescription des actions relatives à la filiation et contrôle de proportionnalité, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 6 juill. 2016  
par Hugues Fulchiron

1985

Gel des avoirs des individus menaçant la sécurité internationale, note sous CEDH 21 juin 2016  
par Maryline Grange

1989

Absence d'application de la loi pénale française à des faits commis à l'étranger du fait de la connexité, note sous Crim. 31 mai 2016  
par Didier Rebut



## ENTRETIEN

1992

Jean Mouly  
Le principe de neutralité dans l'entreprise

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**